LA BIJOUTERIE
DUHAMEL-LARDE
68, Gde-Rue, ROUBAIX
consent actuellement de gros sacrifices sur ses prix, car elle va s'installer, dès que possible, dans son immeuble, Place de la Liberté, N° 2, Café de « La Triboulette ».

69e Année. — N° 355. Le numéro : 15 centimes SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes..... 3 mois. 12.00 ; 6 mois. 24.00 ; 1 an. 50.00 — France et Belgique..... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.60 — Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00

RÉDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS : ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1096. Interc. 1189. TOURCOING : 28, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

SUCRE BEPSARD LE PRÉFÉRÉ

BILLET PARISIEN

Y a-t-il un danger communiste ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 19 DÉCEMBRE (Minuit).

M. Chautemps, ministre de l'Intérieur, a reçu aujourd'hui les journalistes à qui il s'est plaint des exagérations de la presse au sujet du péril communiste. Il a fait valoir que la campagne des journaux n'était pas sans inconvénient : l'industrie hôtelière, la tenue de la Bourse des valeurs, notre activité commerciale elle-même risquent d'être affectées par l'inquiétude persistante du public. Le ministre a fait appel au patriotisme des journalistes pour qu'ils évitent tous ces maux en s'abstenant de commentaires alarmistes et tendancieux.

Les recommandations du ministre de l'Intérieur ne sont pas pour gêner le JOURNAL DE ROUBAIX *qui, dans toute cette affaire, ne s'est pas départi du souci d'informer impartialement ses lecteurs, mais, ceci dit, les révélations et les avertissements de la presse n'ont-ils eu, comme veut le croire M. Chautemps, que des inconvénients? Que les articles des journaux aient répandu dans les esprits de l'inquiétude et de l'irritation, nous n'en disconviendrons pas, mais M. le Ministre de l'Intérieur pense-t-il que ce malaise soit causé par les commentaires et non par les faits eux-mêmes?*

Nous avons, quant à nous, de bonnes raisons de croire que ce sont surtout les faits qui ont indisposé le public, certains événements récents ne sont, hélas, que trop éloquents: ils démontrent l'existence d'une organisation révolutionnaire que l'on ne soupçonnait guère jusqu'à présent; ils démontrent aussi que nos communistes français ne sont que des marionnettes agitées par des ficelles que commandent, de Moscou, les apôtres de la révolution mondiale.

Les hommes du Cartel des gauches nous répondront, il est vrai, que la France n'est pas la Russie et que le régime qui a pu s'implanter dans ce pays est impossible chez nous. Nous sommes tout à fait disposés à le croire; mais comment justement empêcher ce régime, sinon en faisant obstacle aux menées qui prétendent nous l'imposer?

La presse, en flétrissant les manœuvres des artisans du désordre, reste fidèle à sa mission de protéger l'intérêt public; elle a signalé des dangers qui, pour n'être pas imminents, devaient être envisagés. Les mesures déjà prises par le Gouvernement, celles qu'il se propose de prendre encore ne sont-elles pas la meilleure preuve qu'un cri d'alarme n'était pas inutile?

R.

LES CHANGES

	Jeudi	Vendredi
Livre...	87.63	87.27
Dollar..	18.69	18.50
Belgique.	92.15	92.90

La demande d'interpellation de M. Charles Delesalle

député du Nord

sur la propagande soviétique en France

M. Charles Delesalle, député du Nord, trouve, comme beaucoup de braves gens de France que les envoyés de Moscou abusent de l'hospitalité quand ils viennent prêcher la Révolution soviétique en France. Il a cherché en vain à obtenir du gouvernement quelques explications sur cette propagande.

En cela, notre représentant qui appartient d'ailleurs à une fraction avancée du parti républicain, n'a pas voulu faire œuvre de parti. Il a rappelé le rapport de M. Henry Simon sur les crédits pour l'ambassade.

L'expérience personnelle à notre pays, écrivait ce dernier, et l'expérience plus récente d'un grand pays voisin nous prouvent que, jusqu'ici, l'intervention dans les affaires intérieures d'un pays a été la règle de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Avec la plus parfaite logique, M. Delesalle a demandé ce que ferait le gouvernement français si demain se créait en France un parti fasciste et si cette organisation avait ses archives, sa caisse, sa valise diplomatique, son centre d'action et de propagande à l'ambassade d'Italie.

— Ce qu'il ferait, écrit M. Bailby dans « Intransigeant » : il se hâterait de prier la puissance amie de ne pas prêter les mains à une organisation portant atteinte à la sécurité du régime. Et il aurait raison, puisque le coup de force est détestable d'où qu'il vienne et que c'est le droit et le devoir d'un pouvoir constitué suivant le vœu du pays d'assurer la sécurité et la paix au peuple qu'il dirige.

Mais d'où viennent alors ces étranges et déconcertantes faiblesses manifestée par le Cabinet Herriot à l'égard des gens de Moscou. Attitude trouble et équivoque qui commence, d'ailleurs, à inquiéter même certains membres de la majorité ministérielle.

M. Briand, l'ambassade du Vatican et M. Mussolini

Paris, 19 décembre. — Depuis avant-hier, dans les couloirs de la Chambre, on parle beaucoup de M. Briand.

L'ancien président du Conseil revient de Rome, où se tenait le conseil de la Société des Nations. On le dit partisan déterminé du maintien de l'ambassade près le Saint-Siège et on ajoute qu'il pourrait bien gagner M. Herriot à son point de vue. On raconte également qu'il a eu, dans la Ville éternelle, des entretiens avec des personnages considérables. Il a vu, notamment M. Mussolini.

L'entrevue entre ces deux hommes si difficiles, fut, paraît-il, très cordiale.

— Mais comment vous y êtes-vous pris pour redevenir sept fois président du Conseil? demanda le Duce à M. Briand.

Celui-ci secoua la cendre de sa cigarette et répondit au dictateur avec un sourire :

— Vous pensez déjà à la seconde fois?...

Le Sénat vote deux projets de loi

Celui sur la durée du service militaire pour les sursitaires;

Celui destiné à favoriser aux agriculteurs l'achat d'engrais.

LE PAPE CONTINUERA à exercer la charité envers le peuple russe

mais il dénonce les périls du socialisme et du communisme

PIE XI FELICITE LES CATHOLIQUES FRANÇAIS QUI S'ORGANISENT

Au cours du Consistoire secret qu'il a tenu, le Pape Pie XI a déclaré :

En France, ce qui se passe actuellement est un heureux résultat d'un état de choses qui n'est en lui-même ni heureux ni désirable. Tous ceux qui

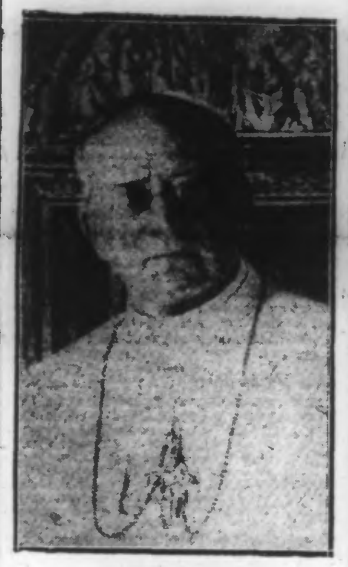

LE PAPE PIE XI

sont catholiques de nom et de conviction se confédèrent et s'organisent pour sauvegarder les intérêts religieux, autant vaut dire les intérêts les plus précieux de la France, bien plus, les droits des âmes et de Dieu même.

Le communisme

Puis le Souverain Pontife a exprimé clairement sa pensée sur le gouvernement soviétique, le socialisme et le communisme :

Pour ce qui Nous regarde, Nous avons décidé, pour autant que la chose Nous sera possible, de continuer comme Nous l'avons fait jusqu'ici, à recourir les Russes les plus nécessiteux, soit qu'ils demeurent dans leur patrie, soit qu'ils en vivent éloignés. Personne, assurément, n'a pensé que, exerçant la bienfaisance en faveur du peuple Russe, Nous ayons en quelque façon soutenu un genre de gouvernement que Nous sommes très loin d'approuver. Au contraire, après avoir si longtemps, de tout Notre cœur et de toutes Nos forces, cherché à alléger les maux immenses de ce peuple, Nous croyons de Notre devoir à raison de Notre universelle paternité que Dieu Nous a conférée, d'avertir et d'exhorter dans le Seigneur tout le monde et particulièrement les hommes du gouvernement, afin que tous ceux qui ont à cœur la paix et le bien public, tous ceux qui ont le culte de la sainteté, de la famille et de la dignité humaine, cherchent, par un effort unanime, à éloigner d'eux et de leurs concitoyens les très graves périls et les dommages très certains du socialisme et du communisme, sans se relâcher en rien, bien entendu, dans l'obligatoire sollicitude pour élever la condition des travailleurs et d'une façon générale, de tous les humbles.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le général Guillaumat

maintenu en activité sans limite d'âge

Paris, 19 décembre. — Les ministres se sont réunis vendredi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. G. Doumergue.

M. René Renoult a exposé, en l'absence du président du conseil, l'état des affaires extérieures, dont M. Herriot avait entretenu ses collègues dans un conseil de cabinet tenu auparavant au ministère des Affaires étrangères.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du président de la République les nominations suivantes :

M. Perigaud, sous-préfet de **Montreuil-sur-Mer**, est nommé sous-préfet d'Uzès.

M. Pelletier, ancien secrétaire général, est nommé sous-préfet de **Montreuil-sur-Mer.**

DANS LE HAUT COMMANDEMENT

Sur la proposition du général Nollet, le général Guillaumat est maintenu sans limite d'âge en activité de service comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Le général Guillaumat est actuellement commandant de l'armée d'occupation en Allemagne.

D'autre part, le ministre de la guerre a fait signé un décret portant les nominations suivantes :

Au grade de général de division, les généraux de brigade Deshayes, Garrigny, Girard (infanterie) ; Grosson, Duplessis (génie) ; Mas, Peltier, Nogues (infanterie coloniale).

Au grade de général de brigade, les colonels Dinaux, Martinet, Guillaume, Gohuiltz, Trousson (infanterie) ; Rivain (cavalerie) ; Roux, Beaudelaire, Hering, Grebassel (artillerie) ; Fatou, Birohler (génie) ; Bétrix, Roussel (infanterie coloniale) ; Gelin (artillerie coloniale).

Au grade d'intendant militaire, le sous-intendant militaire de 1re classe Cadiot et Sacqueres.

M. Peytral a soumis à la signature du président de la République deux projets de loi; l'un sur l'office des mines domaniales de la Sarre, l'autre sur le statut des ingénieurs de l'aéronautique militaire.

PROHIBITION DE L'EXPORTATION DES HARENGS ET SARDINES

Enfin, M. Léon Myer a fait signer un décret prohibant la sortie des harengs frais, salés et fumés, ainsi que les sardines fraîches et salées.

La Chambre vote le projet d'élection de son Président au scrutin public

SEANCE DU MATIN

LE BUDGET DE L'HYGIÈNE

Paris, 19 décembre. — La Chambre a continué, vendredi matin, la discussion du budget du travail et de l'assistance.

L'ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES

Sur le chapitre 70 (encouragement aux familles nombreuses, 20 millions), **M. Roselleaux-Dugage** demande que ce chapitre soit réservé, de manière à permettre l'élévation de la prime de 90 fr. Le ministre accepte. Il recherchera le moyen d'augmenter l'allocation du chapitre par une meilleure assiette de l'impôt sur le revenu. Il promet également d'intervenir auprès du ministre des Travaux publics pour que des avantages soient accordés aux familles nombreuses sur les chemins de fer d'intérêt local et départemental.

Sur le chapitre 83 (hygiène et salubrité générale), le ministre annonce que le crédit du chapitre a été augmenté de 825.000 fr. et qu'il s'efforcera de l'augmenter encore pour l'année prochaine, afin d'intensifier la propagande de l'hygiène. Il annonce la prochaine ouverture de l'Office national d'hygiène sociale.

LES GARANTIES POUR L'INTERNEMENT

M. Escoffier (Nord) demande que les mesures soient prises au plus tôt pour empêcher qu'on puisse interner un homme sur le vu d'un simple certificat de médecin qui peut souvent être sujet à erreur.

M. Justin Godart promet à M. Escoffier de hâter la discussion du projet qui augmentera des garanties dont doit être entouré l'internement.

Les chapitres 83 à 89 sont adoptés.

CONTRE LE CHARLATANISME

M. Justin Godart fait une déclaration très énergique sur la nécessité de combattre « le charlatanisme de certains médecins et Instituts médicaux ». Il a fait poursuivre un de ces Instituts.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'élection du président de la Chambre au scrutin public

LA PROPOSITION EST VOTEE PAR 237 VOIX CONTRE 139

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition d'élection du président de la Chambre au scrutin public.

Ceux qui sont contre

M. Périnard (S.-et-O.) croit que les auteurs de cette proposition manient le pavé de l'ours et demande à la Chambre de voter la question préalable.

M. Louis Marin estime qu'il n'est pas admissible que la Chambre française fasse exception à l'usage du scrutin pour l'élection du bureau qui est celle de tous les Parlements.

L'idéal pour M. Marin serait d'élire un président technicien, comme on le voit dans beaucoup de Parlements étrangers.

M. Georges Weil. — Nous voulons nous défendre contre les Saxons.

On procède au scrutin.

Après pointage, la question préalable est repoussée par 318 voix contre 235.

UN SPIRITUEL DISCOURS DE M. LÉON BÉRARD

« Proposition inouïe contre la tradition républicaine »

M. Léon Bérard explique que lui et ses amis ne peuvent voter pour cette proposition inouïe qui est contre la tradition républicaine. Il passe en revue les phases principales de l'histoire parlementaire.

— La vérité, conclut-il, c'est qu'à la base de la proposition, il y a une théologie pessimiste (Rires); vous inclinez au jansénisme (Rires) : nous n'avez pas une bonne opinion de votre force (Rires); Bossuet définit d'hérétique celui qui a une opinion particulière; vous avez craint celui qui a une opinion particulière. (Rres et applaudissements.) La chair est faible; on peut craindre que les sympathies personnelles ou bien d'autres raisons fassent hésiter le votant.

M. Léon Bérard termine ainsi : A ce fauteuil de velours rouge, on a fait certes de la politique : Lucien Bonaparte, un marin de Brumaire, est venu s'y asseoir. Mais pour nous, il est un des symboles des libertés politiques. Nous vous demandons, dans l'intérêt des partis, de maintenir ce symbole. (Applaudissements répétés à droite et au centre.)

De nombreux députés félicitent M. Bérard quand il regagne sa place.

M. Ybarnégaray (aux radicaux). — Vous n'osez pas applaudir, mais vous en avez bien envie. (Rires.)

M. ANDRÉ HESSE EST POUR

« Il y a 25 douteux qui changent de bulletin en arrivant à la tribune... »

M. André Hesse est d'avis que l'élection du président de la Chambre est un acte politique au premier chef et que nos mandants ont le droit de savoir comment se comportent leurs mandataires. (Applaudissements à gauche.)

— Savez-vous pourquoi nous voulons que l'élection du président ait lieu désormais au scrutin public? C'est parce que nous savons qu'il y a quelque 25 douteux qui s'en vont partout répétant qu'ils voteront pour un tel, alors qu'ils changent de bulletin en arrivant à la tribune. Ces 25 collègues, on les connaît. Ce sont ceux qui vont les premiers féliciter le président après son élection. C'est pour ces 25 là que nous voulons instituer le scrutin public.

M. GUÉRIN

« Allez jusqu'au bout, si vous êtes sincère. »

M. Guérin, député de la Manche, déclare que si les députés du cartel étaient sincères, au lieu de voter la proposition étriquée de la commission, ils adopteraient un projet contenant de nombreux articles leur assurant le pouvoir pendant quatre ans, obligeant les membres du cartel à la discipline obligatoire — **période ne cadeler** — adoptant l'Internationale comme hymne politique et le drapeau rouge en même temps que le drapeau tricolore, réclamant tous les postes du bureau de la Chambre; enfin, exigeant la démission du président du Sénat et du président de la République élus malgré le cartel des gauches.

On passe à la discussion de l'article unique qui stipule que l'élection du président de la Chambre aura lieu au scrutin public et que les noms seront insérés au « Journal officiel ».

L'ARTICLE UNIQUE EST ADOPTÉ

A 20 h. 05, le président proclame le résultat. L'article unique de la proposition est adopté par 237 voix contre 170.

Malgré l'opposition de la droite, on décide de continuer la discussion.

(VOIR LA SUITE A LA « DERNIÈRE HEURE »).

Le maréchal Lyautey

considère sans inquiétude la situation marocaine

Paris, 19 décembre. — D'après les derniers rapports que le gouvernement a reçus du maréchal Lyautey, rien n'indique que la

MARÉCHAL LYAUTEY

situation créée dans le Rif par l'évacuation espagnole doive se répercuter dans la zone française. Les tribus sont calmes; il ne faut pas s'exagérer l'influence qu'Abd-el-Krim pourrait avoir sur elle. Abd-el-Krim lui-même semble plutôt occupé à mettre en valeur le territoire qu'il a reconquis qu'à se faire de nouveaux ennemis. Le haut commissaire français n'éprouve point d'inquiétudes, ce qui ne veut pas dire qu'avec son expérience consommée des choses marocaines il ne prenne pas les précautions de toute nature qui s'imposent devant une pareille situation.

Deux postes espagnols encerclés par les Andjaras

Tanger, 19 décembre. — On vient de recevoir, d'une source indigène autorisée, des nouvelles annonçant que les communications ferroviaires entre Ceuta et Tétouan ont été coupées hier.

Les postes espagnols de Télata-Djemiss et Melousa, dans la zone des Andjaras, se trouvent encerclés depuis quelques jours.

Le chef des Andjaras a offert la liberté le passage aux Espagnols pour se rendre à Tétouan, à la condition qu'ils laissent sur place leurs armes et leur équipement.

Les Espagnols n'ont pas voulu souscrire à cette condition et sont demeurés dans leurs postes.

Le communiqué officiel du Maroc signale que dans la zone occidentale la colonne du général Sare, après un rude combat, est arrivée à Ali-Fajal.

BRUIT DE LA MORT DE RAISOULI

Le bruit court que le chef Maure Raisouli serait mort.

LA PROTECTION DE LA ZONE INTERNATIONALE

L'amiral Magaz a eu un long entretien avec l'ambassadeur d'Angleterre sur la situation exacte des troupes espagnoles au Maroc et sur les intentions de Primo de Rivera, quant aux mesures qu'il compte prendre pour assurer la protection de la zone internationale de concert avec la France.

LES PRECAUTIONS A MADRID

L'immeuble occupé, à Madrid, par la loge maçonnique du Grand Orient d'Espagne a été fermé. L'ancien député et gouverneur de Séville, Fernandez Cimenez, a été exilé pour avoir publié un article contre le Directoire.

HOMMAGE AU ROI ALPHONSE XIII

Madrid, 19 décembre. — La presse espagnole est unanime à protester contre la campagne de diffamation dont le roi Alphonse XIII est l'objet depuis un certain temps.

LE SOUVERAIN EST INDISPOSÉ

Madrid 19 décembre. — Le Roi est légèrement enrhumé; il a gardé le lit ce matin. Les audiences habituelles sont suspendues.

M. Krassine partirait pour Moscou pour une durée indéterminée

Paris, 19 décembre. — « Les Dernières Nouvelles » le journal de M. Milidukof, qui paraît en russe à Paris, annonce que M. Krassine partirait la semaine prochaine pour Moscou; l'absence de l'ambassadeur aurait une durée indéterminée.

Le même journal annonce que les négociations économiques et financières qui devaient s'engager le mois prochain entre les représentants des gouvernements de Paris et de Moscou, sont ajournées.

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND IMPOSSIBLE

L'ACTUEL CABINET EXPEDIERA LES AFFAIRES COURANTES JUSQU'A LA REUNION DU REICHSTAG

Berlin, 19 décembre. — Le président d'Empire et le chancelier sont tombés d'accord pour ajourner la constitution du gouvernement jusqu'à très peu de temps avant la réunion du Reichstag. L'actuel gouvernement continuera à expédier les affaires courantes jusqu'à cette date.

Le chancelier exposera la situation à la séance de cabinet qui aura lieu dans le courant de la journée.

LA SANTÉ DU CÉLÈBRE ÉCRIVAIN GEORGES COURTELINE

Paris, 19 décembre. — L'état de santé de M. Georges Courteline qui donnait, depuis quelques jours, de vives inquiétudes à son entourage s'est beaucoup amélioré.

L'agitation communiste

CONTRE LES BRUITS ALARMISTES A LA BOURSE

Des mesures sévères sont prises

Paris, 19 décembre. — La préfecture de police communique la note suivante :

En raison des bruits alarmistes qui, depuis quelques jours, ont été répandus à la Bourse des Valeurs, M. Daru, commissaire spécial, a reçu du Préfet de police, l'ordre formel de rechercher les propagateurs de ces bruits. Ceux qui seront découverts seront impitoyablement poursuivis et les étrangers indésirables immédiatement expulsés.

LES REUNIONS COMMUNISTES N'ONT PAS OBTENU LE SUCCÈS ESCOMPTÉ, MAIS...

L'Agence Havas communique la note suivante :

La grande mobilisation annoncée pour hier soir par le parti communiste n'a pas eu le succès qu'escomptaient ses organisateurs. A Levallois, c'est dans le plus grand calme que quatre cents camarades se sont réunis à la maison communale, 28, rue Carré. Ils étaient un peu plus de cinquante au manège municipal d'Asnières, et, 18, rue Cambronne, à Paris, environ 250, presque tous étrangers, Arabes notamment, dans la proportion de 7 à sur 10. Enfin, à Ivry-les-Moulineaux, 26, rue André-Chenier, 40 militants attendirent vainement les orateurs inscrits; seul se présenta le camarades Poudruel, des jeunesses communistes.

Insuccès réel ou ruse de guerre? Il faut souhaiter l'un et parer l'autre.

« LA PRESENCE DE KRASSINE NE DOIT PAS ENCOURAGER LE COMMUNISME» DECLARE M. DE MONZIE

Au cours d'une conversation avec un de nos confrères, M. de Monzie, sénateur, membre de la Commission des Affaires étrangères, a déclaré que l'arrivée de M. Krassine n'avait pas créé le communisme français et que le nécessaire sera fait pour qu'elle ne paraisse même pas l'encourager.

LE CAPITAINE SADOUL COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE...

Mais c'était pendant la guerre

Nous avons annoncé hier que, malgré l'amnistie qui lui est accordée, le capitaine Sadoul devra cependant comparaître devant le Conseil de guerre pour les faits que ne vise pas l'amnistie.

Or, un de ses anciens congénères politiques, M. Victor Méric, rappelle en ces termes au prisonnier d'Orléans qu'il fût, pendant la guerre, commissaire du Gouvernement dans un Conseil de guerre :

— Mon cher capitaine, je vous ai quelque peu rencontré, au début de la guerre. On vous disait alors socialiste. Mais vous n'en étiez pas moins, en qualité de lieutenant, un excellent patriote. Oh! vous n'alliez point jusqu'à vous compromettre, en première ligne, dans les tranchées, avec les hordes de poilus mal embouchés, couverts de boue, criblés de vermine, grands amateurs de pinard et chevaliers servants de la Camarde. Non. Vous étiez convenablement installé, comme commissaire du gouvernement, dans un Conseil de guerre. On peut et l'on doit dire qu'à ce moment, vous avez fait consciencieusement votre devoir. Les petits soldats coupables de criminelles négligences, vous ne les avez pas ratés. Inflexible justicier, vous avez su leur inculquer le respect de la discipline sans laquelle il n'y avait pas de victoire possible. Combien sont-ils encore qui pourrissent, quelque part, dans les bagnes militaires et les ateliers de travaux publics, depuis que votre éloquence officielle et vengeresse, âpre et sévère, les a voués aux foudres de la justice militaire?

LE MAIRE SOCIALISTE DE GRENOBLE REFUSE D'ENTRER EN LUTTE AVEC LES COMMUNISTES

Les communistes font procéder au recensement des fortunes. La « République de l'Isère » publie un intéressant document révélant que le groupe communiste de Grenoble enjoint à ses adeptes de se livrer à unen enquête sur l'origine des fortunes dans l'Isère.

Cependant, le maire, M. Mistral et le premier adjoint, tous les deux députés et membres de la majorité de M. Herriot, ont déclaré publiquement dans leur organe qu'ils refusaient d'entrer en lutte avec leurs anciens alliés communistes et de répondre à leurs attaques : « Nous battre entre nous, ont-ils écrit, serait par trop fou et par trop criminel ».

LES GRANDES ASSOCIATIONS NATIONALES CONTRE LA REVANCHE ALLEMANDE ET L'ANARCHIE COMMUNISTE

Paris, 19 décembre. — On nous communique la note suivante :

Les représentants des grandes associations nationales, réunis le 19 novembre 1924, au siège de leur chronique;

Après s'être entretenus de la situation présente et des éventualités qui peuvent se produire, déclarent que conservant leurs objets propres et leurs opinions particulières, ils mettent en commun, pour la défense de l'ordre français et le développement de la grandeur française, toutes leurs énergies et toutes leurs forces pour écarter ou pour briser les tentatives de revanche allemande ou d'anarchie communiste.

Eux et leurs hommes se tiendront coude-à-coude et cœur-à-cœur avec ce seul cri de ralliement : « Vive la France! »

Les groupements suivants ont à ce jour signé cette déclaration : Fédération des Ligues nationales, Les Amis de la Palestine, Comité Dupleix, Comité « France d'abord », Comité de la rive gauche du Rhin, Légion, Ligue des chefs de section, Ligue civique, Ligue des droits du Religieux ancien combattant, Ligue Française, Ligue Franco-Rhénane, Ligue des Patriotes, Jeunesse patriote, Union civique.

DANS LA RÉGION

COMMENT LES COMMUNISTES VOULAIENT PRENDRE AMIENS ET LES AERODROMES D'ALBERT ET DE CROTOY

Nous avons déjà fait allusion aux projets précis établis par les communistes pour la prise d'Amiens. Voici des extraits du plan qui a été dévoilé :

Pour l'opération contre l'Hôtel des Postes, le lieu de rassemblement est le passage Gossart. Aussitôt le coup achevé, la cellule des P.T.T. doit occuper le sallal des appareils du téléphone et de télégraphe et réserver les communications aux seuls commissaires du peuple.

Pour l'opération contre l'hôtel de corps d'armée, le lieu de rassemblement est le parvis Notre-Dame. En cet hôtel sera établi le siège du Conseil des commissaires du peuple.

Les noyaux de Saint-Honoré saisiront les camions remisés au garage Gueudet, route de Paris, désarmeront la police au poste Beauvais et au commissariat central et s'empareront des armes et cartouches chez les armuriers, dont la liste ci-joint (suit l'énumération des armuriers de la ville).

Les noyaux du Saint-Maurice et de Saint-Pierre occuperont contre la citadelle et prendront possession du dépôt de munitions.

Les noyaux de la Vallée s'empareront des camions de la maison Thorel, Chenu et Dunin.

Aux noyaux du centre est réservée la mission d'arrêter, dès le début des opérations, le préfet, le maire, le général commandant le corps d'armée et les autorités suivantes (suit une liste de suspects, qui représentent la première charrette).

Le noyau de la Compagnie du Nord aura, au même instant, pris possession de la gare, des ateliers et dépôts et arrêté le trafic.

Toutes ces opérations doivent être accomplies en silence et le plus rapidement possible.

Elles devront être terminées en une nuit. A l'aube sera affiché, aux portes des banques, des usines et des magasins, l'ordre de saisie par la République des Soviets.

CIRCULAIRES CONFIDENTIELLES

En parcourant les diverses « circulaires confidentielles », aujourd'hui entre les mains des pouvoirs publics, on trouve de savoureux articles sur l'organisation des « centuries », amenées nuitamment en automobiles des noyaux voisins, avec mission d'occuper les édifices publics et de résister ensuite à toute tentative de contre-révolution. Sur le rôle de premier plan que l'on attend des jeunesses communistes, à qui échoit la tâche difficile d'occuper les casernes, avec l'appui de la « cellule de régiment ».

Arrêter instantanément les officiers et sous-officiers de garde et placer immédiatement des mitrailleuses sur les toits pour repousser toute contre-attaque.

Tout y est prévu, y compris l'occupation des aérodromes voisins du Crotoy et d'Albert, par les cellules locales renforcées de groupe partis d'Amiens en camions.

Saisir tous les avions Caudron et Potz et les transférer aussitôt à Amiens, qui devient le centre de toutes les opérations.

REACTIONS ET PRECAUTIONS

Ainsi que nous l'avons déjà dit, une réaction salutaire s'est manifestée à Amiens par la création d'une Ligue de défense sociale qui compte déjà plus de 5.000 membres.

D'autre part, nous annonçons les mesures prises par les autorités civiles et militaires.

Et maintenant, dit la « Liberté », qui publie ces documents?

Une circonstance heureuse a permis de mettre la main sur un plan d'organisation communiste. Il en existe malheureusement d'autres, tout aussi précis, tout aussi menaçants.

Que va faire le gouvernement du Cartel des gauches ?

LES « REPARATIONS »!

5 millions de dollars d'or américain arrivent à... Berlin

Berlin, 19 décembre. — La « Gazette Générale d'Allemagne » apprend que le premier envoi d'or américain à valoir sur les emprunts Dawes est arrivé jeudi à Berlin. Cinq millions de dollars renfermés dans de petits tonneaux ont été livrés hier à la banque d'Empire.

DES DÉBRIS HUMAINS sur un tas de sable à Paris

LE CRIME SERAIT RECENT

Paris, 9 décembre. — Le veilleur de nuit, Auguste Duchesne, sortait la nuit dernière, à 2 h. 25, d'un débit de vin, 160, boulevard de la Villette, pour regagner son poste, lorsqu'il aperçut sur un tas de sable un paquet enveloppé dans une toile cirée et ficelé avec une corde assez solide. Il emporta le colis dans son cabanon et l'ouvrit. Il se trouva en présence d'un tronc humain auquel il manquait la tête et les quatres membres.

Peu après on découvrait, un peu plus loin, sur les berges du canal, un autre paquet enveloppé, comme le premier, de toile cirée et contenant une jambe.

Enfin, vers 7 heures, vendredi matin, un enfants, qui courait après un rat dans une petite impasse, a, près de la rue Louis-Blanc, trouvé, toujours à proximité du tas de sable et de pierres, un troisième paquet. Il ne manquait plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

Des recherches ont été aussitôt commencées afin de retrouver ces membres, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

Des premières constatations, il ressort qu'il s'agit d'un homme assez bien conformé, de taille moyenne, de corpulence assez forte et que le crime remonterait à deux jours environ.

Son âge peut être évalué à environ 35 ans; quand à la date de la mort il est assez difficile de la fixer. Elle semble cependant assez récente. Jusqu'ici, on n'a pas trouvé de signalement pouvant se rapporter à l'homme coupé.

On s'occupe également de savoir si un individu n'aurait pas été aperçu dans ce quartier assez désert le soir, rôdant, la nuit dernière. On a bon espoir cependant, à la police judiciaire, de percer bientôt le mystère qui couvre cette lugubre affaire.

Un régisseur d'une usine d'Ivry assommé par deux bandits en auto

ILS LE DEPOUILLENT DE 134.000 francs ET S'ENFUIENT

Paris, 19 décembre. — Deux malfaiteurs ont attaqué, ce matin, à la jonction de la Seine et de la Marne, à Ivry, un régisseur de l'usine des Faux, d'Ivry, M. Vincent, et après l'avoir assommé, lui ont pris une sacoche contenant 134.000 francs. Les bandits ont pris ensuite la fuite en automobile.

L'AUTO ELLE-MÊME AVAIT ETE VOLEE

Des personnes qui passaient accoururent aussitôt. Elles virent les malfaiteurs s'enfuir et purent prendre le numéro de la voiture.

Des premières constatations, il ressort que le coup a été longuement prémédité. Les deux malfaiteurs étaient au courant des habitudes du régisseur. L'affaire a dû être préparée assez minutieusement.

M. Vincent, quoique assez grièvement blessé, a pu donner quelques indications sur ses agresseurs ainsi qu'un signalement.

La voiture avait été volée la nuit dernière, vers minuit, à un marbrier, M. Poulain, alors qu'elle se trouvait dans une remise, 7, boulevard de Ménilmontant.

M. Poulain, qui habite 200, rue de la Roquette, a déclaré que sa voiture est une 11 CV, châssis n° 1252, avec le numéro minéralogique 2266-I-4, n° du moteur 2236. C'est une torpédo à 4 places en deux compartiments, de couleur gris perle avec pare-brise en forme de V. D'une valeur de 50.000 fr.